



Nouvelle procedure de divorce a l amiable

Par **martin magali**, le **20/01/2017** à **13:54**

Bonjour,

J'ai entamé une procédure de divorce à l'amiable en novembre et ce qui bloque mon avocat qui a tous les documents nécessaires en main c'est qu'il n'y a pas encore d'arrêté ministériel fixant les règles concernant le notaire (tarif, mode de désignation...).

Sait-on quand cette arrêté sortira ?

Merci.

Par **youris**, le **20/01/2017** à **13:58**

bonjour,

le décret d'application a été publié au journal officiel du 29 décembre 2016.

voir ce lien:

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033723532&categorieLien=id>

vous pouvez donc transmette cette information à vos avocats.

salutations

Par **martin magali**, le **20/01/2017** à **14:18**

BONJOUR

Ceci est le décret d'application paru le 28 décembre et mon avocat l'a eu et étudié ce qu'ils n'ont pas c'est l'arret ministériel fixant les règles avec le notaire

salutations